



***Essentiel de
l'Observatoire***

Essentiel de l'Observatoire

Département du Rhône :

- 293 communes (58 pour le Grand Lyon) ; 1 738 949 habitants (1 302 232 pour le Grand Lyon).

Eau potable :

Structuration intercommunale très développée :

- 48 collectivités compétentes : 3 en production, 45 en production-distribution ;
- 51 services : 3 en production, 48 en production-distribution ;
- 6 communes n'adhèrent à aucun EPCI ;
- 98 % des communes adhèrent pour tout ou partie de leur territoire à un EPCI ;
- 98,8 % de la population desservie adhère à un EPCI (national - 2009 : 67 %) ;
- 8 services compétents en distribution desservent 85,9 % des habitants.

- **Liens interdépartementaux :** 5 syndicats interdépartementaux.

Gestion par affermage prédominante :

- 4 modes de gestion : régie, régie avec prestation de services, affermage, gérance ;
- 42 services (82 %) gérés en affermage, soit 90 % de la population ;
- 2 gestionnaires majoritaires : Lyonnaise des Eaux (en nombre de services) et Veolia (en population) ;
- 16 % des services gérés en régie, soit 9,5 % de la population desservie (national - 2009 : 69 % des services, soit 41 % de la population).

Origine de l'eau très majoritairement souterraine :

- 367 points de prélèvement contribuent à l'alimentation des rhodaniens ;
- 330 prélèvements dans le département du Rhône : 328 prélèvements souterrains, 2 prélèvements superficiels ;
- 98 % des volumes prélevés d'origine souterraine contre 60 % en France (2008).

Qualité de l'eau destinée à la consommation humaine :

- Taux de conformité microbiologique : 99,6 % ;
- Teneur en nitrate sur l'eau distribuée : respect de la limite de qualité de 50 mg/l ;
- Pesticides : 99,9 % de conformité ;
- Solvants chlorés (trichloréthylène+tétrachloréthylène) : respect de la limite de qualité de 10 µg/l.

- **Ratio nombre d'habitants par abonné :** ratio départemental : 3,2 habitants/abonné ; variation de 1,4 à 3,9.

Consommation totale moyenne : dans les normes, mais impact du logement collectif et des industriels

- 173 m³/abonné/an et 156 m³/abonné domestique/an Valeur supérieure à la valeur de référence (120 m³/abonné/an) car impact des consommations non-domestiques et de la non-individualisation des contrats de fourniture d'eau, essentiellement dans le Grand Lyon ;
- 150 l/jour/habitant. Consommation journalière par habitant dans les « normes » (150 l/j/hab.), bien qu'elle prenne en compte les consommations non-domestiques ;
- part du logement collectif très importante dans le département du Rhône (2010 : 70 % d'appartements).

Indicateurs de performance du réseau (hors syndicats de production) :

- rendement départemental consolidé : 81 %, varie de 63 % à 95 % ; Une majorité des services (82 %) ont un rendement compris entre 70 et 90 % ;
- respect du rendement seuil minimal pour 96 % des services et 99 % de la population desservie ;
- indice linéaire de pertes départemental consolidé : 5,56 m³/j/km, varie de 0,72 m³/j/km à 14,57 m³/j/km en lien avec la densité linéaire d'abonnés et le nombre de branchements.

Essentiel de l'Observatoire

- **Prix du m³ d'eau potable pour une facture de 120 m³ (avec redevance pollution) :**
 - prix moyen pondéré par abonné : 2,26 € TTC/m³ (2,50 €/m³ hors Grand Lyon) ;
 - variation de : 1,52 à 3,94 € TTC/m³ ; Prix moyen pondéré plus élevé pour les services affermés ;
 - 83 % de la population a un prix inférieur à 2 € TTC/m³ (hors redevance pollution) ;
 - corrélation possible entre faible densité d'abonnés (abonnés/km) et prix élevé.

Assainissement collectif :

- **Structuration intercommunale développée mais complexe. Services majoritairement de petite taille :**
 - 145 collectivités compétentes ;
 - 151 services dont 141 pour la compétence collective ;
 - 95,2 % des communes ont un service d'assainissement collectif ;
 - 14 communes ne disposent pas de service d'assainissement collectif ;
 - 77 % des communes adhèrent pour tout ou partie de leur territoire à un EPCI, 23 % des services sont intercommunaux (national - 2009 : 10%) et représentent 90 % de la population (national - 2009 : 67%) ;
 - 83 % des services comptent moins de 2 000 abonnés ;
 - Complexité du fait du recouvrement territorial des compétences collectes, transport et épuration.
- **Liens interdépartementaux :** 4 intercommunalités interdépartementales.
- **Répartition des modes de gestion équilibrée en nombre de services :**
 - 3 modes de gestion : régie, régie avec prestation de services, affermage ;
 - 81 services (54 %) gérés en affermage, 70 services (46 %) gérés en régie ;
 - avec le Grand Lyon : 72 % des abonnés des services de collecte sont en régie ;
 - sans le Grand Lyon : 74 % des abonnés des services de collecte sont en affermage ;
 - 2 gestionnaires majoritaires : Lyonnaise des Eaux et Veolia.
- **Stations d'épuration :**
 - 180 stations sous maîtrise d'ouvrage publique en 2012 ; schéma prépondérant : 1 station d'épuration par commune ;
 - 76 % des stations ont une capacité de traitement inférieure à 2 000 EH (national - 2008 : 78,9 %) ;
 - 40 % des stations ont un traitement par boues activées, représentant 93 % des capacités épuratoires en nombre d'EH ;
 - 21 % des stations ont plus de 30 ans (national - 2008 : 15 %) ; stations de fortes capacités sont récentes ;
 - en 2010, 85 % des boues sont incinérées (national - 2008 : 19 %).
- **Conformité 2012 :** 54 stations (31 %) non conformes selon la directive ERU.
- **Réseaux :** 47 % du réseau est mixte, 24 % séparatif à plus de 75 %, 12 % unitaire à plus de 75 % (national - 2008 : 33 % de réseau unitaire).
- **Zonages d'assainissement :**
 - au 01/09/2013, 91 % des communes disposent d'un zonage ;
 - 45 % des communes ont ou sont en train de réviser leur zonage pour prendre en compte le volet « eaux pluviales ».

Essentiel de l'Observatoire

- **Prix du m³ d'eau assainie pour une facture de 120 m³ (avec redevance de modernisation) :**
 - prix moyen pondéré : 1,36 € TTC/m³ (1,84 €/m³ hors Grand Lyon) ;
 - variation de : 0,71 à 3,33 € TTC/m³ ; prix moyen pondéré plus élevé pour les services affermés.
 - 94,9 % des abonnés a un prix inférieur à 2 € TTC/m³ (hors redevance de modernisation).

Assainissement non collectif :

- **Structuration intercommunale développée**
 - en 2013, 71 collectivités compétentes ; 46 communes et 25 EPCI ;
 - 85 % des communes adhèrent pour tout ou partie de leur territoire à un EPCI (national - 2008 : 87 %) ;
 - 100 % des communes ont un Spanc opérationnel en 2013 et comptent 35 093 installations.
- **Liens interdépartementaux :** 3 intercommunalités interdépartementales.
- **Répartition équilibrée entre affermage et régie :** 52 % des Spanc sont gérés en régie.
- **Fréquence de contrôle des installations non collectif :** tous les 4 ans pour 53 % des Spanc.
- **Conformités :** diagnostic réalisé pour 64 % des communes ; 15 % des installations contrôlées sont conformes.
- **Coût moyen du contrôle de bon fonctionnement au 31/12/2012 :** 112 € (pondéré par le nombre d'abonnés).

Points clés

Observatoire 2011 – 2013

Eau potable :

- Faible nombre de services et structuration intercommunale très développée
- Gestion par affermage prédominante
- Origine de l'eau très majoritairement souterraine
- Très bonne qualité de l'eau destinée à la consommation humaine en 2012
- 173 m³/abonné/an ; 150 l/j/hab. Consommation dans les normes (120 m³/ab/an et 150 l/j/hab) mais impact du logement collectif et des industriels
- Rendement moyen départemental de 81 % en 2011 (76 % en 2009 au niveau national) avec une fourchette de 63 % à 95 %
- 96 % des services respectent leur rendement minimal en 2011
- Prix moyen de l'eau potable pondéré par le nombre d'abonnés au 01/01/2012 (avec redevance pollution) : 2,26 € TTC/m³ (1,9 € TTC/m³ en France au 01/01/2010) ; fourchette de 1,52 à 3,94 € TTC/m³

Assainissement collectif :

- Services majoritairement de petite taille et structuration intercommunale développée mais complexe
- Gestion en régie prédominante en nombre d'abonnés mais répartition des modes de gestion équilibrée entre affermage et régie en nombre de services
- 180 stations d'épuration en 2012. Quelques stations de capacité très importante mais 76 % ont une capacité de traitement inférieure à 2 000 EH
- 42 % des stations d'épuration ont moins de 10 ans et 21 % ont plus de 30 ans
- Les effluents d'une commune sont traités majoritairement par une seule station d'épuration
- 69% des stations sont conformes à la directive ERU en 2012
- 91 % des communes disposent d'un zonage d'assainissement approuvé au 01/09/2013
- Prix moyen de l'eau assainie pondéré par le nombre d'abonnés au 01/01/2012 (avec redevance modernisation) : 1,36 € TTC/m³ (1,72 € TTC/m³ en France au 01/01/2010) ; fourchette de 0,71 à 3,33 € TTC/m³

Assainissement non collectif :

- Toutes les communes disposent d'un Spanc opérationnel
- Structuration intercommunale développée
- Mode de gestion réparti de façon équilibrée entre régie et affermage
- La moitié des installations d'assainissement non collectif sont contrôlées environ tous les 4 ans
- 64 % des communes ont fait l'objet d'un diagnostic
- 55 % des installations contrôlées doivent faire l'objet de travaux
- Prix moyen du contrôle de bon fonctionnement pondéré par le nombre d'abonnés : 112 € au 31/12/2012

Eau potable + Assainissement collectif :

- Prix TTC du m³ des services d'eau potable et d'assainissement collectif au 01/01/2012 (avec redevances de pollution et de modernisation) : fourchette de 2,84 à 7,14 € TTC/m³

Points clés

Evolution par rapport à l'Observatoire départemental 2008-2011

Eau potable :

- Pas de modification en termes d'organisation des services et de mode de gestion
- Hausse des pertes d'eau mais aussi amélioration de la situation de certains services
- Hausse de 5 % du prix du m³ d'eau potable entre le 01/01/2009 et le 01/01/2012

Assainissement collectif :

- Légère évolution de la structuration intercommunale par rapport à 2008
- Pas de modification en termes de mode de gestion des services
- Rajeunissement du parc des stations d'épuration entre 2010 et 2012 notamment pour les stations de capacité importante
- Développement de la prise en compte de la problématique « eaux pluviales » dans les zonages d'assainissement
- Hausse de 15 % du prix du m³ d'eau assainie entre le 01/01/2009 et le 01/01/2012 afin de faire face aux investissements nécessaires pour la mise en conformité des stations d'épuration et des réseaux d'assainissement

Assainissement non collectif :

- Fin de la mise en œuvre des Spanc sur toutes les communes rhodaniennes
- Développement de l'affermage par rapport à 2011